

Tournée de consultations 2019 auprès des organismes qui servent les communautés d'expression anglaise, en vue de l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental pour les Québécoises et Québécois d'expression anglaise

Mandat du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise

Le Secrétariat a pour mandat :

- d'assurer la liaison avec les groupes sectoriels, régionaux et provinciaux qui représentent les Québécoises et Québécois d'expression anglaise;
- de s'assurer de la prise en compte des préoccupations des Québécoises et Québécois d'expression anglaise dans les orientations et les décisions gouvernementales ainsi qu'en matière d'accès aux programmes gouvernementaux et de leur application, et ce, en concertation avec les ministères et organismes concernés;
- de faciliter l'accès aux statistiques pertinentes pour, notamment, documenter les enjeux auxquels les Québécoises et Québécois d'expression anglaise sont confrontés ;
- d'interagir avec le gouvernement fédéral sur les enjeux, les ententes, les programmes et les politiques qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, et ce, en collaboration avec le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et avec les ministères et organismes ;
- de conseiller le gouvernement, les ministères et les organismes en matière de relations avec les Québécoises et Québécois d'expression anglaise ainsi que sur la prestation de services et sur les enjeux, les ententes, les programmes et les politiques qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur ces communautés.

Objectifs stratégiques du Secrétariat : le modèle logique

Ce tableau illustre le modèle logique du Secrétariat, à partir duquel les discussions seront menées.

Résultats à long terme	Les organisations et les institutions des communautés d'expression anglaise ont de meilleures relations avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec et collaborent pour favoriser la pleine participation des Québécois d'expression anglaise dans la vie sociale, culturelle et économique du Québec.		
Résultats à moyen terme	Les organismes et les institutions ont une capacité accrue de travailler avec le gouvernement.	Le Secrétariat est perçu, par les acteurs du milieu et par les ministères et organismes, comme un facilitateur pour établir des liens communautés-gouvernement et comme une source d'information fiable et pertinente sur les réalités communautaires ainsi que les politiques et les programmes gouvernementaux.	Les ministères et organismes sont mieux informés sur la situation des Québécoises et Québécois d'expression anglaise et ont une capacité accrue pour inclure les préoccupations et les enjeux de ces communautés dans leurs stratégies, leurs programmes et leurs services.
	Sujet 1	Sujet 3	Sujet 2

Séances de consultation

Cette tournée de consultations a comme objectif de recueillir, auprès d'organismes communautaires et institutionnels, des commentaires quant à l'état de fait des Québécoises et Québécois d'expression anglaise ainsi que sur les priorités et les orientations à considérer dans l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental pour cette population. Elle se déroulera en deux volets : le premier est une série de huit consultations auprès de regroupements régionaux, et le deuxième est une série de trois consultations sectorielles dans le domaine du développement culturel, social et économique.

De plus, ces échanges permettront à M. Christopher Skeete, adjoint parlementaire du premier ministre pour les relations avec les Québécois d'expression anglaise, de prendre le pouls de ces communautés par l'entremise de leurs organismes et de leurs institutions.

Pour celles et ceux qui ne participeront pas aux séances de consultation, il sera tout de même possible de se prononcer sur les sujets abordés en allant sur le site <https://www.mce.gouv.qc.ca/srqa>, dans la section Consultations, qui sera accessible au cours de l'automne.

Sujets de discussion à l'ordre du jour

Sujet 1 – Le développement et le rôle des institutions, des associations et des réseaux communautaires

- Par l'entremise de leurs institutions, de leurs associations et de leurs réseaux, les communautés d'expression anglaise sont-elles suffisamment bien placées pour répondre avec succès aux défis et aux perspectives de votre région ou de votre secteur d'activité?
- Pouvez-vous donner des exemples d'initiatives et de stratégies fructueuses que les communautés ont élaborées pour servir les intérêts particuliers des personnes d'expression anglaise dans votre région ou dans votre secteur d'activité?
- Comment les institutions, les associations et les réseaux communautaires peuvent-ils mieux réagir aux défis et aux perspectives de votre région ou de votre secteur d'activité?

Sujet 2 – Les politiques, les programmes et les services du gouvernement du Québec

- Les politiques, les programmes et les services gouvernementaux sont-ils bien adaptés à la situation et aux défis des populations d'expression anglaise dans votre région ou dans votre secteur d'activité?
- Pouvez-vous donner des exemples d'initiatives et d'approches de programmes fructueuses et innovatrices que les institutions gouvernementales et publiques ont adopté en réaction à la situation particulière des communautés d'expression anglaises dans votre région ou dans votre secteur d'activité?
- Pouvez-vous suggérer des façons précises d'adapter l'approche gouvernementale pour qu'elle réponde mieux aux besoins et aux défis des communautés d'expression anglaise dans votre région ou votre secteur d'activité?

Sujet 3 – Les orientations et les priorités du Secrétariat

- Pour la poursuite de son mandat, dans quelle mesure le Secrétariat devrait-il mettre l'accent sur votre région ou sur votre secteur d'activité?
- Y a-t-il des pratiques exemplaires, dans votre région ou dans votre secteur d'activité, qui pourraient être mises en application dans d'autres régions et d'autres secteurs d'activité, ou des façons d'encourager les organisations à travailler en réseau ou avec le gouvernement?
- Y a-t-il des possibilités interministérielles et intergouvernementales que le Secrétariat devrait explorer relativement à votre région ou à votre secteur d'activité?

Ordre du jour provisoire des séances de consultation

1	Mot de bienvenue et introduction
2	Présentation du déroulement de la rencontre
3	Bilan du Secrétariat 2017-2019
4	Discussions et échanges
4.1	Sujet 1 – Le développement et le rôle des institutions, des associations et des réseaux communautaires
Pause	
4.2	Sujet 2 – Les politiques, les programmes et les services du gouvernement du Québec
4.3	Sujet 3 – Les orientations et les priorités du Secrétariat
5	Commentaires de l'adjoint parlementaire et fin de la rencontre